

**L'étude provisoire sur le consentement réalisée pour la municipalité de South Bruce tente de faire croire que les résidents de South Bruce ont leur mot à dire. Un examen méticuleux des nombreux commentaires de cette étude permet de constater que la South Bruce Community Business Association (SBCBA) est mentionnée à plusieurs reprises dans le rapport sur le consentement.**

Une lecture des procès-verbaux précédents de la SBCBA donne un aperçu intéressant du rôle que cette organisation joue dans la décision concernant le dépôt géologique en profondeur (DGP) et l'usine de reconditionnement.

Notez les procès-verbaux suivants du SBCBA :

– Le 12 décembre 2016

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) doit autoriser la réalisation d'une présentation ouverte par Jim Gowland, président du Comité de liaison communautaire (CLC).

– Le 4 décembre 2017

« Mark Goetz, conseiller, suggère un sous-groupe de personnes qui comprendrait des personnes de la chambre, de l'association commerciale et de la municipalité. Adam Ireland suggère un groupe de défense des intérêts : le DGP dans notre communauté, la promotion plutôt que l'information maintenant. Un groupe de défense des intérêts serait une force directrice. À l'approche des élections (2018), Jim Gowland, président du CLC, indique qu'il revient aux dirigeants de la communauté d'accorder leur reconnaissance et qu'ils devraient confier un mandat électoral pour prendre des décisions. Le processus est établi, selon lequel les élus doivent faire avancer les choses à partir de là, par le dialogue. Jim répète que nous devons avoir confiance dans le système. Leanne Martin, directrice générale de la municipalité de South Bruce, convient que la défense des intérêts est une bonne chose et que ce groupe est excellent pour faire la promotion et transmettre des renseignements. Dave Ireland se demande comment convaincre les gens. Adam Ireland propose de se rencontrer avant la prochaine réunion pour en discuter plus avant. Adam Ireland, Dave Ireland et Jim Gowland seront présents [TRADUCTION]. »

La SBCBA, la directrice générale, le personnel de la municipalité, les conseillers et la SGDN sont occupés à planifier la façon de positionner le piège à homards et les appâts pour que les résidents de South Bruce consentent à entrer dans la cage. « Défense des intérêts, promouvoir, convaincre, mandat électoral [...] » S'agit-il d'un groupe de personnes ouvert et transparent? Ce sont les leaders de notre communauté.

Ce procès-verbal de décembre 2017 montre clairement comment un petit groupe de personnes est attaché à essayer de pousser la question du DGP qui sera situé à South Bruce. Pourquoi le DGP n'était-il pas un enjeu des élections municipales en 2018? Il est clair qu'un nombre suffisant de candidats ainsi que le modérateur, M. Gowland, président du CLC, connaissaient le sujet. Essayaient-ils d'accorder tous leurs violons avec les conseillers élus qui sont en faveur d'un DGP?  
<https://www.sbcba.ca/wp-content/uploads/2018/06/SBCBA-4Dec2017-Minutes.pdf>

Le 2 février 2022, le bureau de Ben Lobb, député de Huron—Bruce, a réagi à une lettre d'une résidente de South Bruce qui posait la question suivante : comment le gouvernement national a-t-il pu faire en sorte qu'un petit groupe de politiciens locaux se voit confier la responsabilité de s'occuper de cette question (soit l'approbation du site du DGP à South Bruce)?

Le bureau de Ben Lobb a répondu ceci : « Donc, pour répondre à votre question, c'est plutôt contre-intuitif, mais légalement, oui, un petit groupe de politiciens municipaux a la responsabilité de s'occuper de cela [TRADUCTION]. »

En lisant les procès-verbaux de la SBCBA et la lettre ci-dessus du bureau de Ben Lobb, on se demande pourquoi on « occupe » les résidents de South Bruce avec une étude sur le consentement si la décision revient au conseil.

Le plan est d'amener les résidents de South Bruce à s'enfoncer de plus en plus dans le piège à homards. Une fois que vous y êtes entré, vous ne pouvez plus en sortir. Plus vous avancez, moins vous avez de chances de faire marche arrière.

J'ai demandé des renseignements auprès de la Nation des Ojibway de Saugeen et ses représentants n'ont pas pu me les transmettre, car ils ont signé une entente en matière de communication avec la SGDN. L'accord de financement pluriannuel établi entre South Bruce et la SGDN mentionne également que les communications avec les médias doivent être approuvées par la SGDN. La SGDN est aux commandes et a le plein contrôle. La SGDN doit approuver la manière dont les fonds sont dépensés et tient donc les cordons de la bourse. Tous les fonds dépensés par South Bruce profitent à la SGDN, que ce soit directement ou indirectement, grâce à des séances de photos ou à des mesures visant à influencer les personnes avec de l'argent. Rien de mieux pour influencer les gens que de leur donner quelque chose. Il n'y a rien de tel que de l'argent gratuit! Qui en profite? Quelqu'un (la SGDN) attend quelque chose. Jusqu'à présent, chers membres du conseil, vos actions ont réussi à diviser profondément notre communauté.

Après une discussion avec Ben Lobb, député de Huron—Bruce, et Lisa Thompson, députée provinciale de Huron—Bruce, à l'automne 2021, ceux-ci ont convenu que nous avons droit à un référendum. Le maire Buckle et le conseiller Mark Goetz connaissent la position de Ben Lobb et Lisa Thompson.

Notez ici que M. Lobb et M<sup>me</sup> Thompson n'ont pas parlé d'un référendum contraignant.

\*voir la pièce jointe

Les personnes engagées par la SGDN apparaissent dans les procès-verbaux de la SBCBA. Andy Keir a éveillé mon intérêt. Il est présent depuis le début du processus entamé entre la SGDN et la municipalité de South Bruce. Son nom apparaît lorsque le CLC a été formé pour le projet du DGP et il est présent à plusieurs réunions de la SBCBA.

Dans le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2016, Andy Keir, de la SGDN, a évoqué la municipalité pour changer de vitesse, obtenir un certain soutien local et éduquer la population, mais aller lentement, les groupes d'affaires pour soutenir le processus, et le soutien du public. N'oubliez pas que les élections auront lieu deux ans plus tard. Pourquoi M. Keir a-t-il abordé ce sujet à cette réunion de la SBCBA? La SGDN veut-elle influencer le résultat des élections municipales de 2018? Veut-elle faire élire un conseil qui est en faveur du DGP et ainsi faciliter la tâche de la SGDN dans le processus de sélection du site?

Par ailleurs, la réunion de tous les candidats à Formose avant les élections municipales de 2018 a été organisée par la SBCBA. L'organisateur, Jim Gowland, président du CLC, agissait à titre de modérateur. Les Nichols, du CLC, et qui a agi en tant que chronométrateur, et Adam Ireland, président de la SBCBA, sont liés à la SGDN depuis le début.

Toutes les questions pour la réunion de tous les candidats devaient être remises à l'avance. Les organisateurs avaient entièrement le pouvoir sur les questions qui étaient présentées aux candidats. La SGDN a-t-elle participé dans les coulisses?

Vivons-nous dans une municipalité démocratique?

Je me souviens très bien que certains candidats ont mentionné qu'ils étaient indécis sur la question de la décharge nucléaire. Ils avaient besoin de plus de renseignements, ils voulaient en savoir plus. Je me rends compte que certains de ces candidats savaient exactement ce qu'il pensait de ce projet de DGP, mais qu'ils ont fait semblant de ne pas être informés. La vérité nue vaut mieux qu'un mensonge bien déguisé.

Dans le procès-verbal du 5 février 2018, Andy Keir, de la SGDN, a un plan de match; allons-nous jouer ou gagner? Mais le jeu commence maintenant. Qui est aux commandes de ce projet de 24 milliards de dollars? Un jeu sans règles claires... sans définition de consentement... sans définition de communauté; c'est ce que fait délibérément la SGDN.

La Municipalité de South Bruce a embauché une équipe d'exploration pour le projet de DGP, qui est payée avec les salaires de la SGDN. Cette équipe souhaite uniquement informer les résidents des aspects positifs du DGP et de l'usine de reconditionnement. Les dangers et les risques ne sont pas mentionnés pour cette expérience.

L'équipe d'exploration est hébergée dans notre bureau municipal. Ses membres sont embauchés en tant qu'employés municipaux et payés avec les salaires de la SGDN, de sorte que les limites entre les deux parties sont floues. Cette équipe d'exploration fait la promotion du programme de la SGDN. Elle suit l'argent.

Pourquoi une société loue-t-elle des bureaux municipaux alors qu'elle souhaite placer des déchets dans cette municipalité?

Le trésorier de notre municipalité m'a dit que, si vous avez des questions, il est plus facile de vous rendre sur place; ainsi, il n'y a aucune trace de messages.

Rita Groen

**\*Pièce jointe**

**Objet :** À l'attention de Ben Lobb, député de Huron—Bruce – message d'une résidente de South Bruce

M. Ben Lobb, député de Huron—Bruce,

Je vous remercie de votre réponse à ma lettre (2 février 2022), dans laquelle je demandais :

« Comment le gouvernement national a-t-il pu faire en sorte qu'un petit groupe de politiciens locaux se voit confier la "responsabilité" de s'occuper de cette question? » Il m'est certes difficile de comprendre par moi-même. J'espère entendre qu'il y aura un référendum sur le projet de décharge nucléaire dans un avenir très proche.

Est-il possible de transmettre votre réponse avec mes voisins et de la communiquer aux membres du conseil municipal et aux journaux?

- Lynda

**Objet :** À l'attention de Ben Lobb, député de Huron—Bruce – message d'une résidente de South Bruce

Bonjour Lynda,

Nous vous remercions d'avoir écrit à notre bureau pour exprimer votre inquiétude concernant les processus visant à déterminer si Teeswater est l'emplacement indiqué pour une installation de DGP. Comme il a déjà été mentionné, Ben pense que la question de savoir si Teeswater/South Bruce est une « communauté consentante » ne peut être déterminée avec précision que par un référendum public sur la question.

En ce qui a trait à vos préoccupations concernant le processus municipal, nous pouvons tout à fait les comprendre. Malheureusement, il y a une étrange confluence de juridictions en jeu ici. Le gouvernement fédéral a compétence sur les éléments de sécurité associés à l'utilisation, au transport et au stockage des matières nucléaires. Cependant, la question de savoir si une communauté est disposée à accueillir une installation de DGP ne relève d'aucune compétence fédérale.

Les administrations municipales tirent leur pouvoir du gouvernement provincial en vertu de la *Loi sur les municipalités*. La *Loi électorale* (Ontario) régit le déroulement des élections provinciales, tandis que la *Loi sur les élections municipales* régit le déroulement des élections municipales. Or, ni l'un ni l'autre ne parlent de référendums. Tout cela pour dire qu'il n'existe aucun cadre juridique, ni au niveau fédéral ni au niveau provincial, pour déterminer si un référendum doit être tenu, le moment où il doit être tenu et la procédure à suivre dans un contexte municipal, du moins pour autant que je sache. Enfin, bien que la doctrine du privilège législatif ne s'applique pas explicitement aux assemblées législatives municipales (puisqu'elles tirent leur pouvoir d'une loi provinciale plutôt que directement de la Constitution), en général, lorsqu'il n'y a pas de directives particulières du gouvernement provincial, ce privilège existe *de facto*.

Donc, pour répondre à votre question, c'est plutôt contre-intuitif, mais légalement, oui, un petit groupe de politiciens municipaux a la responsabilité de s'occuper de cette question.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Bureau de Ben Lobb, Député – Huron—Bruce / Office of Ben Lobb, MP – Huron—Bruce  
Ministre responsable du gouvernement numérique au sein du cabinet fantôme /  
Shadow Minister for Digital Government